



Le Sacrilège c'est :

16 bières en fût

En direct du Sacrilège!

(une émission de CKRL tous les mercredis)

Les Jeudis Shows

Paksak (musique blues tous les dimanches)



Le Sacrilège
Votre bar de quartier!
447 rue St-Jean

www.lesacrilege.net

Revue de détails de la fin 2011

Notre collaboratrice, Agathe Légaré, a beaucoup lu *Le Devoir* et le *New-York Times* pendant ses vacances et a décidé d'en faire profiter nos lecteurs...



Interdit de fumer dans les logements sociaux du Maine

(AL) Le 1^{er} janvier 2012, le Maine est devenu le premier état américain à interdire de fumer à l'intérieur des logements financés en partie par le gouvernement (« public housing »). Cette décision affectera environ 12 000 locataires.

Certaines villes américaines – Detroit, San Antonio, Portland – appliquent déjà des règlements anti-tabac dans les logements publics et Boston se joindra au mouvement en septembre prochain.

Un porte-parole de la ville de Portland a admis que la mesure était un embarras et un problème pour les fumeurs âgés ou handicapés vivant dans des édifices en hauteur. Certains fument chez eux et espèrent ne pas se faire surprendre.

Le mouvement anti-tabac a été encouragé par le gouvernement Obama, en particulier par une directive du ministère fédéral de l'Habitation et du Développement urbain (Department of Housing and Urban Development) émise en juillet 2009.

Selon cette directive, quelque 50 000 non-fumeurs meurent chaque année, aux États-Unis, des effets de la fumée secondaire. De plus, en 2006, la cigarette est à l'origine de plus de 18 000 incendies dans des appartements. Ces incendies ont entraîné la mort de 700 personnes, sans compter les pompiers, et ont causé pour 500 millions de dollars de dégâts à la propriété.

Source : Seelye, Katharine, « Increasingly, Smoking Indoors Is Forbidden at Public Housing », *The New York Times*, 18 décembre 2011.

La justice sociale au cinéma en 2011 : un critique remercie nos cinéastes!

(AL) Le quotidien *Le Devoir* a appelé 2011 « l'année de l'indignation ». Un de ses critiques de cinéma, Martin Bilodeau, a passé en revue les films étrangers et québécois témoignant d'une volonté de dénonciation et de contestation. Il a glané une moisson de films assez impressionnante au point d'écrire que « la justice sociale a eu la cote en 2011 ».

Du côté des films de fiction québécois, « nos films les plus applaudis cette année étaient imprégnés de justice sociale, que ce soit l'appauvrissement des régions (*Le vendeur* de Sébastien Pilote), l'intégration et l'éducation (*Monsieur Lazhar* de Philippe Falardeau), la misère des agriculteurs (*Marécages* de Guy Édoin) ou les gangs de rue et l'exploitation des femmes (*Décharge* de Benoît Pilon) ».



Bilodeau a tenu à remercier ces réalisateurs qui « nous ont fait voir sous un angle critique le monde dans lequel nous vivons ».

Source : Bilodeau, Martin. « Les indignés au cinéma ». *Le Devoir*, le 30 décembre 2011, p. B3.

« L'arnaque de 2011 en environnement : le Plan Nord »

(AL) Le chroniqueur à l'environnement du *Devoir*, Louis-Gilles Francoeur, est un vieux routier souriant et calme, qui n'a pas l'indignation facile. Pourtant, dans sa revue de l'année 2011 et ses prévisions pour 2012, il s'est lâché lousse à propos du Plan Nord du gouvernement Charest.

Selon Francoeur, voici pourquoi il faut surveiller l'évolution de ce dossier en 2012 : « Après avoir promis de protéger 50 % des

territoires nordiques, Québec a ramené cette protection à 12 %, se réservant la possibilité d'ouvrir de nouveaux projets dans les 38 % restants, qui bénéficient en somme d'une protection à géométrie variable, selon les intérêts des (entreprises) minières. Comme arnaque, voilà une pièce d'anthologie à inscrire en tête du bilan environnemental du gouvernement Charest. »

Source : Francoeur, Louis-Gilles. « Une année agitée ». *Le Devoir*, le 30 décembre 2011, p. B8.

Au Québec, la pauvreté a baissé pour les ménages avec des enfants

(AL) Dans le cadre d'un article sur le mouvement Occupy Wall Street, le journaliste Éric Desrosiers du *Devoir* a demandé à un spécialiste où en étaient l'inégalité et la pauvreté au Québec. Selon cet expert, Luc Godbout, professeur à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, la pauvreté frappe moins fort au Québec qu'aux États-Unis, parce qu'ici, « les impôts et les transferts continuent de faire leur travail de répartition de la richesse ».

Ainsi, environ 25 % des personnes seules vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2009 comme en 2000. Par contre, « la proportion de la population québécoise vivant sous le seuil de la pauvreté s'est réduite, de 2000 à 2009, de 7,1 % à 4,5 % pour les ménages de deux adultes et deux jeunes enfants et elle a fortement baissé, passant de 36 % à 21 %, chez les familles monoparentales d'un enfant. » Luc Godbout attribue ces progrès à plusieurs facteurs, notamment à la création d'emplois et à la mise sur pied du réseau de garderies à 5 \$, puis 7 \$.

Source : Desrosiers, Éric. « L'année de l'indignation. Remise en question d'un système injuste ». *Le Devoir*, le 31 décembre 2011 et le 1er janvier 2012, p. A1 et A8.

L'inégalité des revenus, époustouflante aux États-Unis

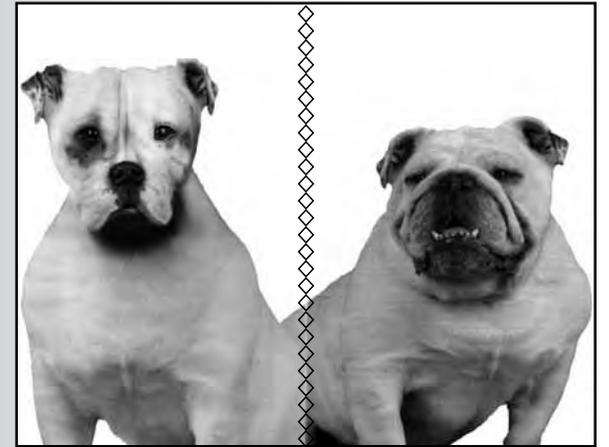
(AL) Si vous avez visité l'exposition Rome au Musée de la civilisation, vous avez sans doute été frappé par la richesse de la Rome antique, en particulier celle des classes les plus fortunées.

Stéphane Baillargeon du *Devoir* a rendu compte d'une recherche récente sur la distribution du revenu dans l'Empire romain vers l'an 150 après Jésus-Christ. Des chercheurs américains ont évalué que le 1 % des Romains les plus fortunés accaparait alors 16 % de la richesse collective de l'Empire. Aujourd'hui, aux États-Unis, cœur et tête de l'Empire américain, le 1 % des citoyens les plus friqués accapare plus de 40 % de la richesse.

Au Canada, le 1 % des citoyens les plus choyés possède environ 15 % du total des revenus. Entre 1945 et 1980, les impôts et les paiements de transfert ont permis de réduire la portion des riches à 8 % de la richesse collective. Depuis, malheureusement, les politiques néolibérales à la Reagan et la mondialisation ont fait remonter la part des plus riches au 15 % actuel, « soit à peu près au seuil de la Rome antique, il y a deux millénaires ».

Source : Baillargeon, Stéphane. « L'Imperium mundi des temps modernes. La Rome antique était-elle moins égalitaire que nos sociétés? » *Le Devoir*, le 31 décembre 2011 et le 1er janvier 2012, p. A6.

Quelle vie de chien bouledogue!



Le bouledogue, avant et après.

(AL) Le *New York Times Magazine* du 27 novembre 2011 consacrait sa une à la dégénérescence du bouledogue anglais, un des chiens préférés des Américains et la mascotte du corps des Marines depuis 1922. Pour les lecteurs de l'Infobourg, ajoutons que les Bulldogs, c'est aussi le surnom donné à l'équipe de hockey de la ville de Québec (le Québec Hockey Club), qui a gagné la coupe Stanley en 1911-12 et 1912-13.

Or, beaucoup de bouledogues auraient de la difficulté à respirer. Plus souvent que les autres races, ils souffrent de problèmes oculaires et auditifs, d'infections cutanées, de troubles immunologiques et neurologiques. Ils ont une faible espérance de vie, à peine plus de six ans.

Selon Diane Judy, une éleveuse de chiens, « la plupart des bouledogues ne peuvent avoir de relations sexuelles sans assistance – ils sont trop petits et trop trapus. La plupart des femelles ne peuvent pas accoucher seules – la tête du chiot est trop grosse. Une race qui a du mal à faire ces deux choses est par définition mal partie ».

Le bouledogue moderne ne ressemble plus à son ancêtre du XIX^e siècle, bagarreur, féroce, dressé au combat contre les taureaux (voir la photo). Aujourd'hui, même adulte, il a l'air d'un bébé joufflu, pas athlétique du tout.

Ce qui lui est arrivé illustre les dérives de l'élevage des chiens en Angleterre et aux États-Unis. Les éleveurs ont réussi à modifier l'apparence et le caractère du bouledogue par des croisements avec d'autres races de chiens. « On pense qu'il y a eu des croisements avec le carlin, race de petit chien d'origine chinoise, qui ont donné naissance à un chien plus gentil et plus compact, au crâne arrondi. »

Selon James Serpell de l'Université de Pennsylvanie, les éleveurs ont accentué des caractéristiques physiques du bouledogue « pour le rendre plus humain, pour qu'il ressemble davantage à une caricature d'enfant avec une face plate, de grands yeux, une bouche démesurée par rapport à la tête et un sourire gigantesque ».

La conclusion de Serpell? Si un groupe pharmaceutique avait réalisé de telles manipulations génétiques, les gens seraient descendus dans la rue pour manifester. « Mais comme les bouledogues sont le fruit d'une sélection anthropomorphique, non seulement on oublie leurs handicaps, mais on les applaudit même parfois. »

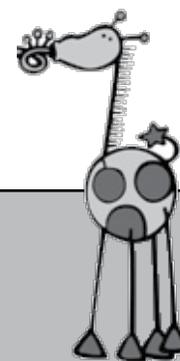
Source : « Le bouledogue, ou le destin tragique d'un chien dégénéré », *Courrier international*, du 22 décembre 2011 au 4 janvier 2012, p. 52-52, extraits du *New York Times Magazine*

Vous pouvez lire les articles au complet à la bibliothèque Gabrielle-Roy et, dans certains cas, sur les sites Internet des journaux :

www.ledevoir.com
www.courrierinternational.com
www.thenewyorktimes.com



Des familles, des choix.



Et si on parlait des familles du quartier, de leur cheminement, de leurs victoires et de leurs choix?

Le Centre Famille Haute-Ville vous présente sa chronique famille, où sont abordées des alternatives ou des préférences de familles du quartier. L'objectif est simple : valoriser les différents choix de nos familles, rendre compte de leur richesse, de leur diversité et de leurs forces.

Par Anne-Florence Lepri

Le début d'année est pour la plupart d'entre nous une période propice aux nouveaux projets. S'il en est un qui revêt un caractère magique, c'est bien celui de donner la vie.

Mylène a accepté de nous parler d'une naissance, plus précisément d'une naissance dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. En 2004, elle a accouché de sa première fille en maison de naissance. Puis, en 2007, le père des ses enfants et elle ont choisi leur maison, rue Saint-Olivier, pour accueillir leur deuxième fille. L'accouchement à domicile, comme on l'appelle, était alors, depuis peu, reconnu.

« Une naissance vraiment imprégnée de l'ambiance du quartier », nous raconte Mylène. Le jour J, après la première évaluation de la sage-femme, il lui a été suggéré de prendre une longue marche avec son conjoint. C'était au tout début du printemps. Elle se souvient du soleil, du plaisir de croiser des visages familiers en ce moment si spécial. Et puis, pour le dîner, ils ont regagné leur nid : « On était dans notre territoire, notre style de vie, nos choix », raconte Mylène. Ils ont écouté la musique dont ils avaient envie et mangé ce dont ils avaient envie : « On était tellement à nos affaires que je ne réalisais pas que j'allais accoucher », ajoute-t-elle. Après de longs échanges avec les deux sages-femmes présentes, « des femmes qui souvent nous ressemblent dans leurs aspirations », le travail s'est progressivement intensifié. La petite est née avant le souper. « C'est tellement l'un d'être chez soi, dans son lit avec son bébé », entourée des siens et de professionnelles, alertes mais discrètes. « Oui », répond le bébé devenu une grande fille de 4 ans et demi, le sourire jusqu'aux oreilles, fière et touchée d'entendre conter son histoire. « Moi, je suis sortie de ton ventre à la maison », ajoute-t-elle.

Après, une gentille voisine et amie lui a apporté le plus fabuleux plateau de fruits qu'elle eut jamais vu : une délicieuse et réconfortante attention, tant physique que morale. C'était une marque de présence de la communauté, un élément d'importance auquel Mylène est très attachée. Elle rappelle au passage que les femmes Inuites souffrent beaucoup de devoir être transférées loin de chez elles et de leurs pour donner la vie.

Lors de l'accouchement, leur fillette de 3 ans était invitée, si elle le voulait, à rester dans les lieux. Il arrive souvent que dans de telles situations, les enfants assistent à la naissance, s'isolant quand bon leur semble. Mais elle a préféré aller se faire dorloter chez ses grands-parents. L'accueil qu'elle a réservé à sa petite sœur en dit pourtant long sur la manière dont elle aussi s'est sentie accueillie, dans ses sentiments. Mylène raconte cela comme un des plus beaux moments de sa vie. « Elle était en extase ». Tout au long de la grossesse, elle avait énuméré les petites choses qui constituent le bébé. « Elle a de petits orteils, elle a de petits sourcils, ... » Et c'est ce qu'elle a répété inlassablement lors de sa première rencontre avec sa petite sœur. « Elle est belle, elle est petite, c'est ma sœur ».



Photo Anne-Florence Lepri

L'important est que chaque membre de la famille trouve sa place dans ce moment crucial qu'est l'accueil d'un nouveau membre. Dans le cas de Mylène, cela fut facile à mettre en place parce qu'elle accouchait à la maison. Elle nous raconte : « Chez nous, mon compagnon était lui-même! Enfin c'est ma perception... Il a pu notamment me préparer des petits sandwiches, à son image. »

Mylène chérit l'idée de faire naître son enfant à la maison, « dans son nid », mais ce qu'elle défend avant tout, c'est le droit de choisir son lieu d'accouchement. Et de choisir, tout court.

« C'est tellement beau l'arrivée d'un enfant, il faut vraiment que le choix de la naissance revienne aux familles ». Mylène est tellement imprégnée de ce désir-là qu'elle a choisi de devenir elle-même sage-femme. « À l'origine, ma motivation était vraiment le droit des femmes, le droit d'être informée et de pouvoir faire ses propres choix ».

Elle finira cette année son baccalauréat en pratique sage-femme (créé en 1999 en même temps que l'Ordre des sages-femmes du Québec). Elle nous explique qu'au Québec, aujourd'hui comme hier, les sages-femmes souhaitent que les familles se réapproprient la naissance. Elle se réjouit donc de la professionnalisation des sages-femmes, car ce service est désormais un service public. Le droit de choisir est désormais reconnu par l'État, et donc accessible à tous. « Mais la bataille n'est pas gagnée : pas assez de sages-femmes, pas assez de maisons de naissance. Il reste beaucoup à faire... Parlons-en! »

Et combattons les craintes et idées reçues relatives à l'accouchement avec les sages-femmes! « Une chose importante : le risque zéro n'existe pas quand on parle de donner la vie. À l'hôpital non plus, il n'existe pas ». Les données relatives aux naissances avec sages-femmes (à la maison ou en maison de naissance) n'ont

en effet rien à envier aux statistiques de mortalité périnatale à l'hôpital. Les sages-femmes sont très spécialisées, hautement compétentes. Et elles ne s'occupent que de grossesses dites « normales », et dont elles peuvent assurer le suivi grâce à des ententes avec les médecins et les laboratoires. Leur action est aussi préventive : si tel doit être le cas, elles n'attendent pas pour transférer avant ou pendant l'accouchement. Elles savent aussi utiliser au besoin la technologie pour faire face aux situations d'urgence. Mais avant tout, elles savent respecter la physiologie de l'accouchement, ce qui signifie, d'un point de vue biochimique, de générer un bon climat hormonal pour un bon déroulement de la naissance... Les sages-femmes savent faire confiance à l'instinct des femmes.

La future sage-femme Mylène rêve d'être présente auprès des familles du quartier, en ces moments importants. Elle rêve de devenir « une sage-femme du quartier Saint-Jean-Baptiste ». On s'en réjouit! Et au Centre Famille, nous te reconnaissons déjà, Mylène, comme femme, sage-femme, de référence...

Des pistes pour aller plus loin

Sous la direction de Lysane Grégoire et Stéphanie St-Amant. *Au cœur de la naissance. Témoignages et réflexions sur l'accouchement.* Québec, Éditions du Remue-Ménage, 2004.

« Un partage d'expériences qui fait valoir les bénéfices ressentis par ces femmes qui ont fait le choix fondamental d'accoucher naturellement. »

Brabant, Isabelle. *Vivre sa grossesse et son accouchement : une naissance heureuse.* Lyon, Chronique Sociale, 2003.

L'auteure, une sage-femme Québécoise de grande renommée, nous livre son expérience et son analyse de la naissance moderne. Elle incite à s'informer pour s'approprier son accouchement, mais avec un ton d'une rare rondeur, en laissant chacun libre de ses choix.

Odent, Michel. *Le bébé est un mammifère.* Paris, Éditions l'Instant Présent, 2011.

« Le Dr Michel Odent nous y propose un monde nouveau, rien de moins, un monde où les relations humaines sont transfigurées par la façon dont nous accueillons l'être naissant »

Maison de naissance Limoilou (651-7453)
Maison de naissance St-Romuald (839-0205)

Le Centre Famille est ouvert :
du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h
540, rue Saint-Gabriel, Québec, G1R 1W3
Téléphone : (418) 648-1702
Courriel : info@cfnv.ca

Bienvenue à tous et toutes!



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

